



PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle 2022 – Centre culturel Georges-Vanier

Mercredi, le 8 juin 2022 à 19h

Salle Desjardins, 2.115

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Élection d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2022.
5. Présentation des états financiers (Avis au lecteur) 2021 par Isabel Dion, MBA, CPA, CMA
6. Rapport du président du conseil d'administration, Fortunat N. Nadima
7. Rapport de la directrice du CCGV, Hanieh Ziaei
8. Restructuration de l'équipe du CCGV
9. Présentation de la programmation par Annie Hudon Laroche
10. Modification des lettres patentes
11. Élections au conseil d'administration
12. Période d'échange pour les membres (questions, commentaires, suggestions)
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

Étaient présents :

Hanieh Ziaei
Annie Hudon Laroche
Fortunat Nadima Nadima
Laetitia Dandavino-Tardif
Djinène Meziane
Océane Buxton
Jean-François Fortin
Isabel Dion
Robyn Maler
Mathieu Dubois
Rita Rachele Dandavino
Luce Vallière



1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée débute à 19h04. Les membres présents à l'ouverture constituent le quorum, ce dernier est atteint.

2. Élection d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée

F. Nadima Nadima est proposé comme président d'assemblée et L. Dandavino-Tardif comme secrétaire d'assemblée (proposition appuyée par D. Meziane).

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Dubois propose une modification à l'ordre du jour : « états financiers 2021 » et non 2020. L'ordre du jour est adopté par la suite (L. Dandavino-Tardif propose et F. Nadima seconde)

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGE de janvier 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire est adopté tel quel, à l'unanimité (Jeff propose et Djinene appui).

5. Présentation des états financiers 2020 par I. Dion, MBA, CPA, CMA

Madame I. Dion salue l'assemblée et présente les états financiers.

Rappelle que nous sommes dans un contexte de pandémie et que cela affecte les revenus du CCGV. 184 279\$ de revenus, principalement des contributions de l'arrondissement et des locations, alors que les inscriptions aux cours ont diminué. Les autres organismes incluent des subventions salariales du gouvernement en raison de la pandémie. Les dépenses sont divisées en deux catégories : programme (directement relié aux activités du CCGV) et administration (soutien administratifs, etc). Toutes les dépenses ont augmenté. L'année 2021 termine avec une insuffisance de 473\$.

Actifs à long terme nets présentent les actifs tout au long de la vie de l'organisme. On termine avec une insuffisance de plus de 17 000\$.

Actifs courts terme et immobilisation : plusieurs achats pour aider à supporter les activités du CCGV. Dettes : 75 040 \$ incluant le prêt COVID de 40 000\$ qui devra être remboursé au gouvernement (sans intérêt). Ainsi les comptes à payer sont de 25 000\$ approximativement.

Questions :

Mme. Miller demande où est la valeur locative du bâtiment ? I. Dion explique que si le CCGV incluait cela dans son état financier, cela mettrait 1.6M\$ de valeur locative cela rendrait difficile le CCGV d'appliquer à d'autres subventions. 1.6\$ de revenus mais soustrait de 1.6M\$ dans les dépenses. Cela n'aide pas l'organisme. Cela est le même



cas dans tous les organismes que I. Dion traite. Cela gonfle les organismes de façon substantielle. Jeff ajoute que cela ni la lecture de tous les chiffres. Cependant, I. Dion peut ajouter une note dans les états financiers de la valeur de la location.

L. Vallière demande si cela est une réponse que nous avons eu ? I. Dion explique que non ce n'est pas arrivé. L. Vallière est d'accord qu'on peut le rajouter dans les notes.

Jeff demande s'il faudra un audit ? I. Dion dit que oui, les subventionneurs demanderont un audit officiel car l'organisme a des revenus de plus de 250 000\$.

Pas d'autres questions.

6. Rapport du président du conseil d'administration, Fortunat Nadima Nadima

Fortunat accueille tout le monde et débute sa présentation expliquant que le thème est de donner au CCGV le moyen de ses ambitions. Ce thème affecte la direction dans laquelle nous allons. Il explique que le CCGV est composé de 4 piliers :

1. L'équipe du CCGV et le CA
2. Les partenaires du CCGV dont l'Arrondissement et tous les commentaires
3. La communauté : tous ces gens qui viennent assister aux expositions et cours
4. Les ressources financières qui aident le CCGV à accomplir sa mission.

Il présente le travail du CA au cours de la dernière année. Un accomplissement fut de combler son équipe du CA. Chacun des administrateurs apporte des aptitudes différentes et un background dans ses prochains projets. Un autre point important fut la modification des lettres patentes du CCGV. Une résolution fut adoptée avec le CA et devra être approuvée à l'AGA. Cela nous permettra d'appliquer à des subventions aux fonctionnement et d'investir ses recherches. D'autres projets à venir incluant la planification stratégique qui sera un exercice important qui permettra l'évolution du CA lui-même et s'assurer qu'il permet au CCGV de grandir.

7. Rapport de la directrice du CCGV, Hanieh Ziaei

Hanieh se présente. À la rentrée culturelle en septembre 2021, le maire de l'arrondissement a donné un sceau de reconnaissance pour nos 10 ans.

Hanieh présente son équipe et souhaite les remercier. Le CCGV ne peut exister sans son équipe. Annie, chargée de programmation et communication et rentre dans sa 9e année au CCGV. Une organisation saine passe aussi par la pérennité de son équipe. Nicolas E., ici depuis 4 ans, va malheureusement nous quitter en juillet. Hanieh souhaite souligner sa contribution. Saluer les nouveaux employés : Lison, Jonathan Mendel et Océane.

Hanieh souhaite remercier le CA pour leur contribution volontaire sur qui elle peut compter 12 mois par année. Hanieh souhaite souligner nos partenaires, l'Arrondissement, qui nous permettent d'utiliser leur locaux. l'Arrondissement nous permet d'avoir des subventions et des locaux à l'année. SLIM pour le virage numérique, le journal de la petite-bourgogne, la caisse Desjardins, Le Club, 4 Origines, la SDC du



Canal. Finalement, les artistes et artisans qui travaillent de façon autonome au CCGV.

Hanieh parle de l'année 2021. Nous sommes toujours dans un contexte socio-économique qui a affecté de nombreux organismes. L'impact a affecté la motivation au travail avec les fermetures et une fatigue collective. Le CCGV est un microcosme, nous représentons un peu ce qui se passe dans la ville. Nous y sommes confrontés depuis 2021 et ça continue cette année : une pénurie de main-d'œuvre. Nous avons un apprentissage à prévoir dans l'incertitude, qui fait maintenant partie de notre réalité.

En 2021, nous avons renouvelé notre convention avec l'arrondissement. Nous avons la chance de compter sur la présence d'un autre organisme culturel dans nos lieux : ARTCH, en tant que locateur. 2020 nous a préparé à 2021 avec une meilleure préparation : des réactions plus rapides dans ce contexte de crise. Nous avons réussi à mieux s'adapter et à s'ajuster. Nous avons repris nos activités graduellement. Dès mars 2021, nous avons pu rouvrir notre salle d'exposition.

Virage numérique : pratique artistique en ligne, ce projet pilote fut un succès. Le CCGV a appris lors de ce projet. Ce type de subvention nous a permis d'acheter de l'équipement (ordinateur, projecteur, etc).

Retour progressif de notre programmation : cours et locations. Permettre à toutes les locations de leur offrir un crédit COVID.

Notre but est aussi d'assurer la survie / pérennité de l'organisme. Cette crise nous a poussé à se repositionner / restructurer. Des nouveautés sont arrivées : expositions pop-up (nouveau système d'accrochage dans la grande salle) pour accueillir le plus de gens possible et répondre à la demande. Anniversaire des 10 ans ont été promu avec la relance culturelle. Exploitation de l'extérieur : installation dans le parc face au CCGV et résidences artistiques de création pour soutenir la communauté artistique.

Cette réflexion a mené à modifier les lettres patentes pour devenir un lieu de diffusion pour penser à la pérennité de l'organisme.

Ce contexte nous a aussi fait réfléchir au télétravail : aller vers un mode de fonctionnement hybride. Réorganisation / réajustement de la programmation : report de la majorité des activités. Nous n'avons pas fait d'appel à projet en 2021 car il fallait répondre aux projets de 2020. Il faut être éligible à des subventions du CALQ, CAM, CAC, etc. Nous sommes toujours dans l'exploration et d'expérimentation créative, de collaborer avec le milieu communautaire, etc.

8. Présentation de la programmation 2020, Annie Hudon Laroche

Expositions : 25 mars. 9 expositions (2 collectives et 7 solos). Minimum de visiteurs de 1600 personnes.

Un regard résilient d'Elsy Zavarce et Leila Refahi; Le paradoxe de l'espoir de Chlag. Volte-face de Laurent Thériault-Lainé, Habiter la fenêtre de Mélanie, Viva la vida avec Cara Carmina, parcours céramique (5e anniversaire), La lacune (exposition présenté par



la bibliothèque), Matrilinéaire avec KANDO et pour finir l'année Frontières de l'ouverture d'Audrey Lahaie. Toutes les expositions ont eu des activités en ligne. Événement : trousse créative sur Frida Kahlo en collaboration avec la bibliothèque réjean-ducharme.

La programmation 2021 c'est 3 sessions, 24 cours, 25 ateliers, 8 événements, 475 inscriptions. Le virage numérique a permis d'avoir des ateliers en ligne. Durant l'été des cours à l'extérieur, mais pour des plus petits groupes. Pour les 10 ans : 4 ateliers gratuits à l'extérieur. Pour finir l'année, nous avons repris tous les ateliers en présentiel, mais avec un nombre restreint d'étudiants (89 étudiants au total). *Art à emporter* (subvention numérique) est un projet de capsules numériques puis acheter le boîtier de matériel au CCGV.

9. Modification des lettres patentes

Fortunat explique l'objectif de cette modification : demander lettres patentes supplémentaires pour devenir un lieu de diffusion. Ceci ne remet pas en cause les activités actuelles du CCGV. Le texte date des toutes premières lettres patentes. La nouvelle mission sur laquelle le CA a réfléchi est d'écrire cette mission comme suit :

Le Centre culturel Georges-Vanier (CCGV) est un organisme à but non lucratif dédié à promouvoir les pratiques artistiques et culturelles et les rendre accessibles à tou.te.s. Le CCGV est un lieu de diffusion, de rencontre et d'échanges multidisciplinaire, interculturel et intergénérationnel qui favorise le vivre ensemble et l'animation de la vie communautaire grâce à la démocratisation des arts et de la culture.

Plutôt que d'écrire les valeurs et la vision, ceux-ci pourront être changés grâce au plan stratégique, et écrire les fins à laquelle le CCGV va atteindre ses objectifs.

Finalement, les dispositions n'étaient plus cohérente avec les règlements généraux de 2018, pour aligner les lettres patentes avec les règlements généraux.

Questions :

- L. Vallières est-ce que le CCGV veut avoir une valeur immobilière et envisage d'acheter des immeubles ? F. Nadima nous n'avons pas l'intention de déménager.
- L. Vallières de même pour les publications, est-ce que le CCGV veut publier ? F. Nadima non c'est plutôt ce qui concerne les infolettres, les communications, etc.
- Milieu : loisirs culturels est-ce que cela va avoir un impact sur cela ? Est-ce que vous allez arrêter d'en faire ? F. Nadima se libère de cette distinction entre amateur et professionnel. Hanieh veut ajouter qu'un des enjeux majeurs des acteurs en loisirs culturels, il n'y a pas de définition, il fait débat dans le secteur. Le terme loisir culturel dévalorise les pratiques artistiques / culturelles. La mission revient sur le terme grâce à d'autres mots. autres manières mais notre mission reste d'en faire. Nous ne sommes pas une académie d'art, nous sommes un lieu d'exploration.



- M. Dubois le débat est très valable regarde, le greffe la mission des organismes est-ce que cela causera problème avec l'Arrondissement ? F. Nadima se demande si lorsque nous préparons la convention avec l'Arrondissement c'est plutôt par projets ?
- R. Dandavino les remarques ne sont pas banales, la ville vérifie des mots. remettre les mots amateurs.
- Hanieh ajoute que nous ne pouvons pas assurer sa pérennité. 75% de nos revenus viennent des locations et ceci ne nous permet pas d'atteindre nos objectifs.
- Annie propose d'ajouter "allant du niveau amateur à professionnel"

F. Nadima propose de retourner à la planche et organiser un AGE pour voter ces nouvelles modifications. M. Dubois va regarder de son côté.

10. Élections au conseil d'administration

Fortunat mentionne qu'il n'y a pas d'élections.

11. Période d'échange pour les membres (questions, commentaires, suggestions)

Pas de questions.

12. Varia

M. Dubois demande que tous les documents soient envoyé à l'Arrondissement.

13. Levée de l'assemblée

J. Vallière propose la levée de l'assemblée, appuyé par F. Nadima. L'assemblée se termine à 20h44.